



Chers Flavoises et Flavois,

Bientôt l'été, les saisons se succèdent à un rythme effréné, poussés par notre quotidien, sans que nous ne puissions faire un arrêt sur image et prendre le temps de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur. À quelques mois de l'échéance de notre mandat municipal, il me semble utile d'examiner le travail effectué, de vérifier si nos engagements ont été respectés, et ainsi pouvoir valider le programme auquel vous avez accordé votre confiance.

Concernant le développement de SAINTE FLAIVE DES LOUPS, tous les aménagements des entrées de bourg par les routes départementales, sont maintenant terminés, nous avons mis l'accent sur la sécurité : liaisons douces protégées, limitation de vitesse dans le bourg et les lotissements, ralentisseurs aux endroits stratégiques. Cet aspect sécuritaire a également été respecté pour l'aménagement du chemin de ceinture qui permet maintenant aux enfants et aux parents de l'école des P'tits Loups de s'y rendre en toute confiance.

Le classement par le comité Vendéen de randonnée pédestre de 5 sentiers communaux accessibles depuis le parc de la Chênaie, reconnaît la qualité du travail effectué, travail prolongé par la création de plusieurs circuits autour de notre bourg. Nos chemins disséminés à travers les 3 570 hectares de la commune sont en bon état et gardent pour la plupart leur caractère bucolique et bocager.

Je ne reviendrai pas sur la création et l'aménagement de notre pôle commercial, il suffit de questionner nos commerçants et tous les clients qui peuvent s'y rendre en toute sécurité. Quelques rues du centre bourg sont en phase d'aménagement et les travaux vont commencer très prochainement.

Un prix de vente mesuré de notre foncier autorise une attractivité forte pour notre commune, dont le développement est maîtrisé et conforme à nos ambitions, tout en gardant un esprit de ruralité et de proximité.

Le développement des nouvelles technologies associé à la refondation de notre site internet nous permet désormais de répondre très rapidement au questionnement des Flavois (fonctionnement des services, réservation des salles, etc.)

Notre aire d'accueil pour les camping-cars est maintenant reconnue et appréciée par de nombreux guides spécialisés, son environnement et ses nombreux services associés sont notamment mis en valeur.

La prise de compétence par la communauté de communes de l'enfance jeunesse a différé quelque peu notre étude d'opportunité concernant la construction d'un pôle maternel pour l'école des P'tits Loups.

La numérotation des villages et des lieux-dits permet maintenant une localisation plus facile et plus sécuritaire pour tous.

Nos jeunes conseillers municipaux du CME ont su mettre à profit leur mandat pour proposer plusieurs projets remarquables, et participent activement à la vie communale (journée solidaire, téléthon, manifestations, etc.). Et enfin, grâce à un comité de jumelage efficace et dynamique, une et bientôt deux communes françaises nous permettent de partager quelques bons moments de convivialité.

En plus de tous ces engagements réalisés, nous avons également pu mettre en place notre pôle santé, qui avec une permanence médicale de plus en plus complémentaire, a permis d'accueillir un cabinet dentaire et plusieurs autres services paramédicaux.

Tous nos engagements ont été respectés grâce à un conseil municipal fort et solidaire qui malgré nos différences a toujours su privilégier l'intérêt de la commune et des citoyens, conseil municipal auquel je veux associer deux conseillers trop vite disparus et auxquels je tiens à rendre un éminent hommage :

Jack et Jacky... MERCI.

L'été arrive avec son lot de manifestations et cette année celles-ci seront particulièrement nombreuses, et importantes, je tiens donc à féliciter et à encourager toutes les associations Flavoises pour leur engagement et leur implication dans le dynamisme communal.

Je vous invite donc tous, à nous retrouver et partager ensemble tous ces bons moments de convivialité qui sont un gage de reconnaissance pour tous les bénévoles.

Bonnes vacances à tous.

Patrice PAGEAUD

Développer, accueillir, animer sont les trois directions vers lesquelles nous comptons orienter nos projets: Voici quelques illustrations pour accompagner cet éditorial.

PROJETS ACCOMPLIS

Poursuivre les aménagements sécuritaires des entrées de bourg :

Route des Clouzeaux

Route de Nieul-le-Dolent

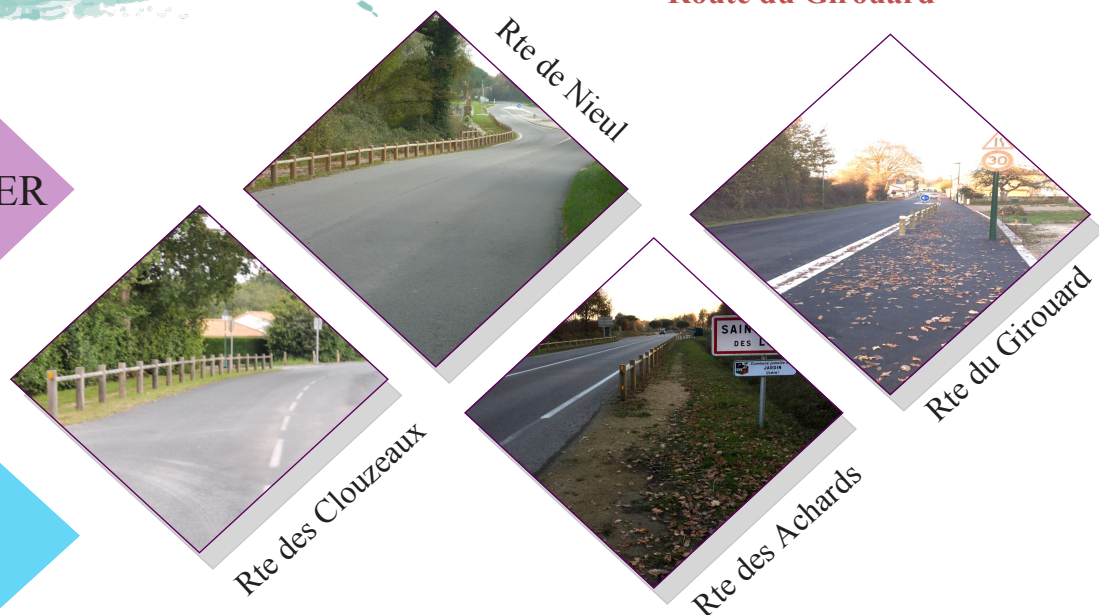
Route des Achards

Route du Girouard

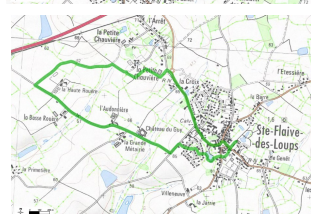
DEVELOPPER

ACCUEILLIR

ANIMER



Continuer l'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnée



SAINTE FLAIVE DES LOUPS
Circuit le Senil

Après avoir observé les magnifiques arbres du parc de la chênaie, vous suivrez votre chemin à travers la campagne flavoise. Le sentier qui mène au Senil s'appelait autrefois le chemin des canards ... Peut-être y en avait-il dans ce secteur ? L'histoire ne le dit pas ... Une option sur ce circuit vous permet de raccourcir votre trajet et de revenir vers le bourg. Bonne promenade !

Balisage orange

SAINTE FLAIVE DES LOUPS
Circuit le Logis du Gué

Descriptif du circuit : 5,2 Km
Vous découvrirez au hameau du Guy, le logis du Gué qui date du XV^e siècle. Il comprend un corps de logis, des communs et une chapelle formant une cour close à laquelle on accède par un porche.

Visites autorisées dans la cour intérieure du 1^{er} juillet au 31 août, chaque année

Balisage vert

SAINTE FLAIVE DES LOUPS
Circuit le Moulin des Evêques

Après avoir observé les magnifiques arbres du parc de la Chênaie, vous suivrez des chemins ombragés et traverserez notamment le hameau du Moulin des Evêques qui est également le point culminant de la commune à 75 mètres. Quatre moulins étaient autrefois présents sur la commune : Le Moulin du Beignon, Le Moulin de la Lière, le Moulin de Malet et le Moulin des Evêques. Une option sur ce circuit vous permet de raccourcir votre trajet et de revenir vers le bourg. Bonne promenade !

Balisage jaune



Zéro Pesticide
Depuis 2008



Candidats du concours paysage 2019 et les élus

Développer, accueillir, animer sont les trois directions vers lesquelles nous comptons orienter nos projets: Voici quelques illustrations pour accompagner cet éditorial.



Aménager le chemin de ceinture : En créant du stationnement pour les équipements sportifs et pour l'école, tout en sécurisant les déplacements piétonniers.



Entamer une action de revitalisation de la commune

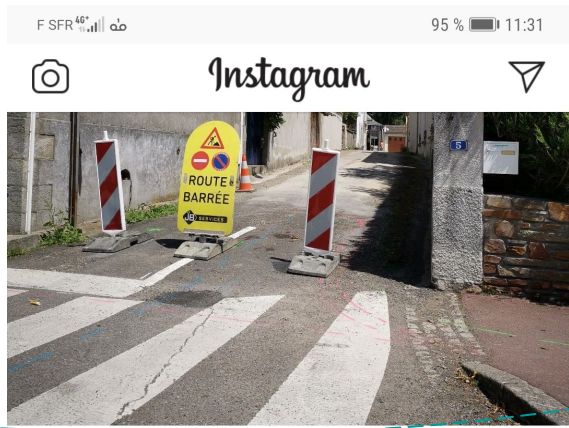
DEVELOPPER

Continuer à offrir aux Flavois des possibilités de construction



Lotissement « Du Pré » Un nouveau lotissement de 14 parcelles sera aménagé prochainement Route de Nieul le Dolent en face le Garage Guiochet.





ste_flaive_des_loups Travaux rue Monte à Peine à Sainte-Flaive-des-Loups

IL Y A 1 HEURE

Suggestions pour vous

[Tout voir](#)



ste_flaive_des_loups



Développer la politique de communication

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

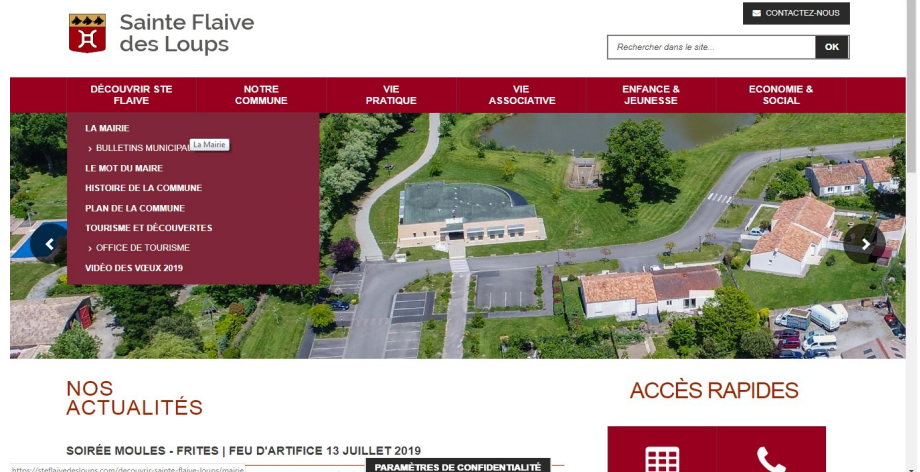


Facebook



Instagram

ACCUEILLIR



Continuer la réflexion sur l'accueil scolaire et périscolaire qui est devenu une compétence communautaire

Rénovation de la salle polyvalente

Réfection de la dernière classe est en cours



Favoriser l'accueil touristique.

Espace Socio-culturel l'Ormeau



ANIMER

Surprendre !



Inauguration



Salle l'Ormeau

Jumelage avec la ville



de Jardin en Isère

Téléthon



Jaunay'Stivals



Décorations pour les

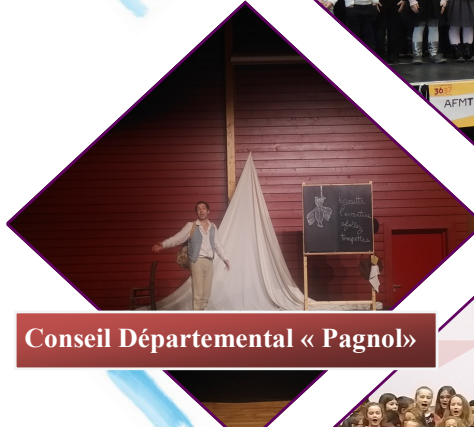


Fêtes de fin d'année

Course cycliste SSN



Conseil Départemental « Pagnol »



Les enfants chantent Noël



Aire Camping-cars



Forum des associations

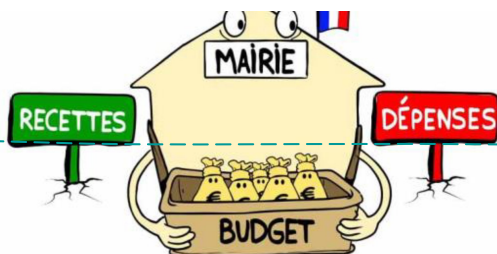


C.M.E visite le Sénat



Société Philharmonique





BUDGET PRIMITIF 2019

FINANCES

Budget Primitif 2019 : Section de fonctionnement

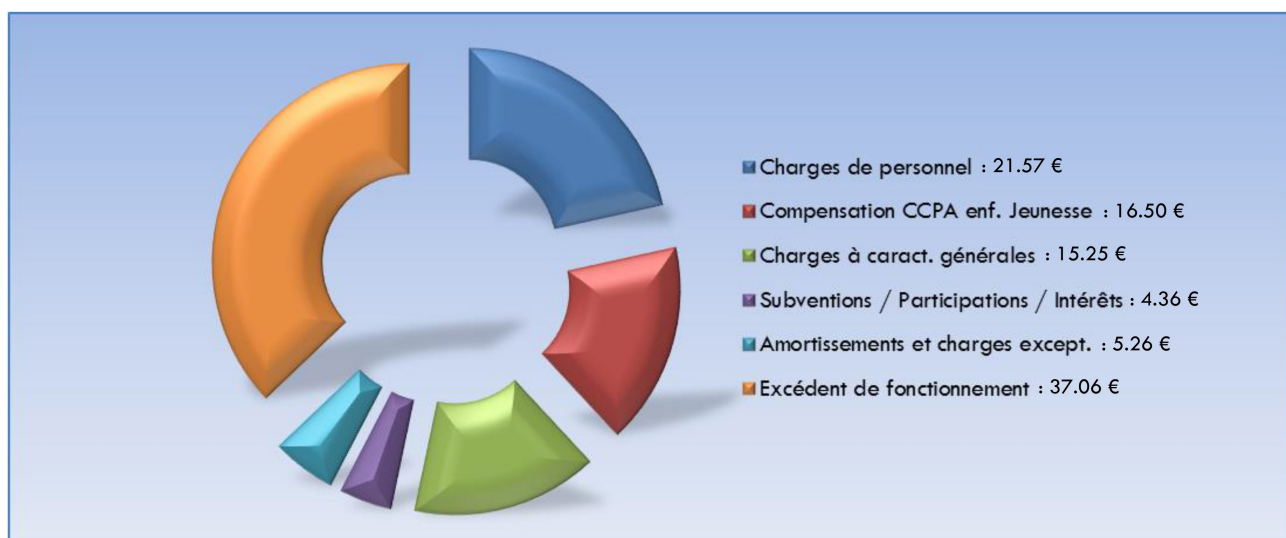
DEPENSES : 1 575 932.60 €, soit :

- Charges de personnel : 339 850.00 €
- Compens. CCPA enfance : 260 000.00 €
- Autres dépenses : 392 020.00 €
- Excédent de fonctionnement prévisible 2019 : 584 062.60 €, soit 37.06 % du budget total de fonctionnement**

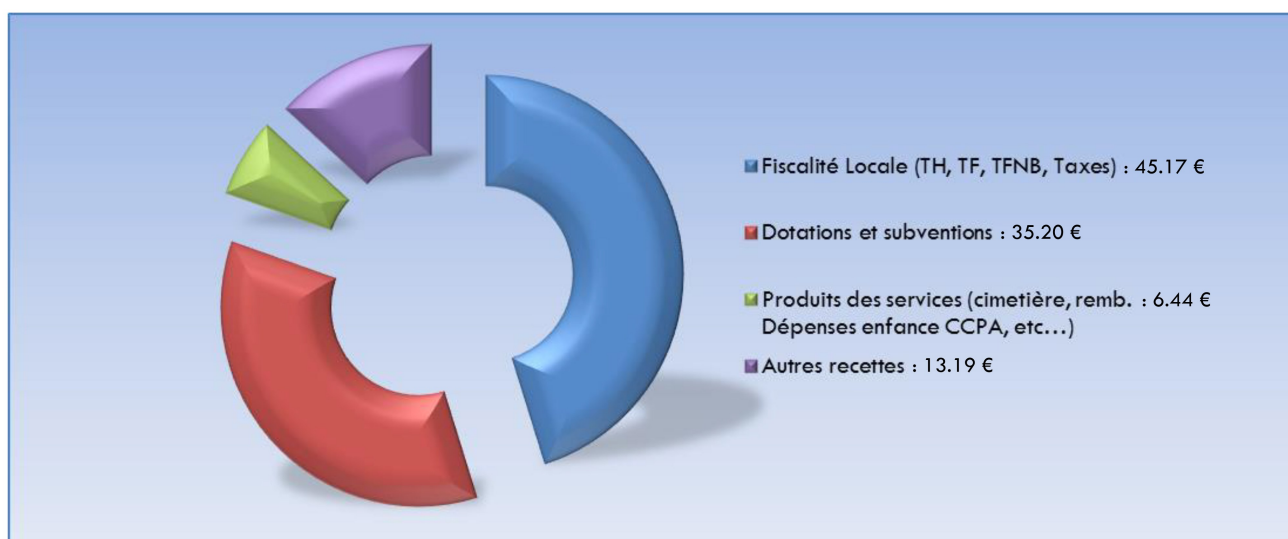
RECETTES : 1 575 932.60 €, soit :

- Impôts et Taxes : 711 903.00 €
- Dotations et subventions : 554 746.00 €
- Produits des services/domaine : 101 481.47 €
- Autres produits : 207 802.13 €

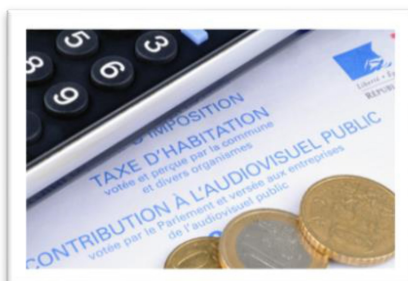
REPARTITION DES DEPENSES SUR 100 €



REPARTITION DES RECETTES SUR 100 €



Taux d'imposition 2019



	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019	Evolution taux 2017/2019
Taxe d'Habitation	17,05%	17,31%	17,31%	17,31%	0,00%
Taxe Foncière Bâtie	15,27%	3,27%	3,27%	3,27%	0,00%
Taxe Foncière Non Bâtie	44,83%	44,83%	44,83%	44,83%	0,00%

* Dans le cadre du pacte fiscal et financier, 12 points de taxe foncière bâtie sont transférés à la CCPA à compter du 1^{er} janvier 2017

Budget Primitif 2019 : Section d'Investissement

FINANCES

FINANCES 2019

COMMUNE DE SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS



■ Déficit d'Investissement reporté :	189 131 €
■ Aménagement rural :	141 904 €
■ Aménagement du Bourg :	398 174 €
■ Bâtiments Communaux :	128 820 €
■ Remboursement capital emprunts :	133 524 €
■ Acquisitions diverses (Dont 500 K€ d'acquisitions foncières prévues au BP) :	574 730 €

2019 : un budget pragmatique et efficace dans la lignée des précédents exercices

Le Maire et l'ensemble des élus sont les garants de la bonne utilisation des deniers publics. L'extinction de la dette au budget principal est estimée fin 2020. Elle témoigne d'une gestion financière particulièrement efficace ces dernières années puisque l'intégralité des emprunts contractés au budget principal seront remboursés.

Cette gestion a une conséquence positive pour les contribuables. En effet, elle permet d'atténuer la pression fiscale. Ainsi, l'équipe municipale a décidé pour la 3^{ème} année consécutive le maintien des taux d'imposition sur les taxes locales et ceci sans négliger l'amélioration et le développement de nouveaux services.

Les différents investissements projetés en début de mandat ont pu être conduits dans leur intégralité. Les Flavois (particuliers, entreprises, associations) disposent ainsi d'une offre de services particulièrement adaptée à celle d'une commune de 2500 habitants.

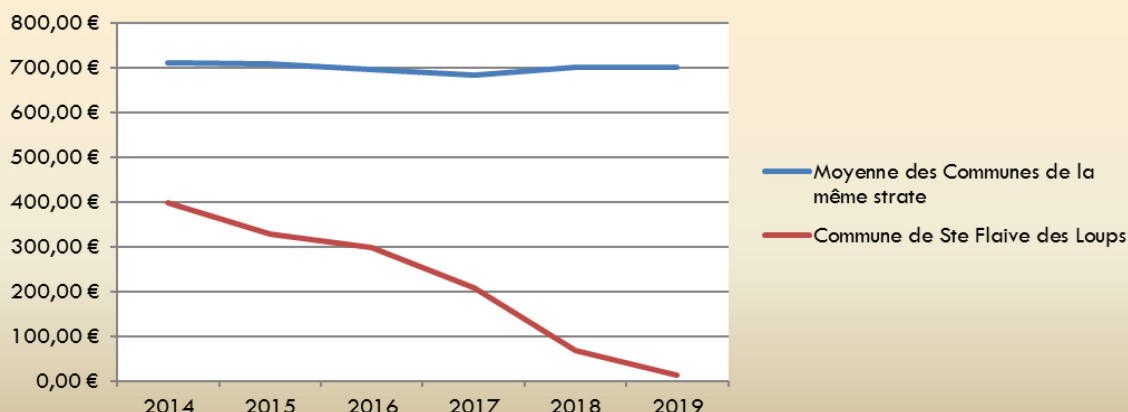
Pour 2019, le budget Investissement s'élève à 1.6 Million d'Euros. Il intègre une enveloppe d'environ 500 K€ en prévision d'acquisitions foncières. Les évolutions réglementaires en matière d'urbanisme nous amènent à anticiper un certain nombre d'acquisitions en agglomération qui nous permettent de poursuivre un développement raisonné de notre cité.

Les efforts seront également concentrés sur la voirie, avec notamment la poursuite du programme de développement des liaisons douces autour du bourg. Des subventions auprès de l'Etat viendront atténuer cette charge.

Des travaux d'aménagement des ruelles de caractère comme les rues Monte à Peine et des Quittonières, place de l'ancienne boulangerie viendront compléter ce programme. L'enveloppe affectée à ces travaux s'élève à 300 K€.

Enfin, quelques travaux sur les bâtiments ont été budgétisés (toiture salle de sports, accessibilité,...).

Endettement par habitant budget principal



PROCHAINES MANIFESTATIONS !

SAINTE FLAIVE DES LOUPS - PARC DE LA CHENAIE
7 septembre 2019

Mémoire vivante

Projection
CINÉMATOGRAPHIQUE & SPECTACLE VIVANT

19H30
ANIMATION MUSICALE
avec « LES MAINS
DANS LES POCHES »

21H00
PROJECTION
CINÉMATOGRAPHIQUE
& FEU D'ARTIFICE

Tout public
RENSEIGNEMENTS AU 06 58 88 12 64
SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

SOIRÉE GRATUITE
RESTAURATION SUR PLACE



SOIRÉE MOULES - FRITES
Samedi 13 juillet 2019

PARC DE LA CHESNAIE - A PARTIR DE 19H00

Soirée animée par
Sonorisat
yon 85

23H00
FEU
D'ARTIFICE

ORGANISE PAR « LSF - FOOTBALL » et COMITE DES FETES

La société Aradia

Rondes de nuit

ARADIA SECURITE

Du 1er Juillet au 31 Août





Horaires pour les particuliers pour les nuisances sonores :

Du lundi ou vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Samedi :
de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00

Dimanche et jours fériés :
de 10h00 à 12h00.

 **Bibliothèque**
Horaires d'été 

Du 5 juillet au 1er septembre

Ouverture Le mercredi et le samedi de 10h à 12h

Fermeture du 14 au 20 juillet et du 11 au 17 août

L'équipe des bénévoles

FESTIVAL
LES JAUNAY
STIVALES

JEUDI 1^{ER} AOÛT

Concert rock celtique – 21h
Feu d'artifice – 23h



Gratuit Parc de la Chénaie

Sainte-Flaive-des-Loups*
02 51 05 90 49 • Snack-bar dès 20h

* Solution de repli en cas d'intempéries : salle l'Ormeau, S^{te}-Flaive-des-Loups



Editeur: Commune de Sainte Flaive Des Loups
Directeur de Publication: Patrice PAGEAUD / Responsable de Rédaction: Christophe PAJOT
Date de parution : Juillet 2019 / Tirage : 1200 Exemplaires

